



ffgolf®

BASSIN BLEU
ILE DE LA REUNION

GRAND PRIX JEUNES

Golf du Bassin Bleu

21 & 22 Janvier 2022

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales Amateurs, du cahier des charges des Grands Prix Jeunes et des règles locales permanentes fédérales. Le règlement particulier prime sur le règlement général.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier ce règlement en fonction des circonstances.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- S'inscrire à une compétition fédérale vaut acceptation du règlement et de l'organisation sportive de l'épreuve et du protocole sanitaire Covid-19 en vigueur.
- Ouvert aux joueurs, **catégorie Minime (U 16) ou moins**, licenciés de la ffgolf dans la limite des places disponibles, répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur.
- Les index pris en compte seront ceux donnés par RMS à la date de clôture des inscriptions.
- L'utilisation d'un **chariot électrique n'est pas autorisée**.
- L'utilisation des **appareils de mesure de distance n'est pas autorisée** lors des tours de compétition. Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance.
- **Épreuve non-fumeur**.
- Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les **cadets ne sont pas autorisés**.
- Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement d'un Grand Prix Jeunes, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Clubs, etc. devront se tenir sur le terrain en dehors des fairways à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de prodiguer des conseils. Les voiturettes ne seront pas autorisées pour les accompagnateurs. En cas d'infraction constatée, le comité de l'épreuve statuera sur une possible disqualification.
- L'utilisation d'un chariot pour porter le sac de golf sera obligatoire pour les U12 et moins
- Téléphone portable : Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), **l'utilisation des téléphones portables par le joueur est déconseillée**. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs. Se référer au Règlement des compétitions et Règles Locales Permanentes Fédérales (Hard Card).
- Chaque joueur doit avoir enregistré un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de golf de l'année en cours si aucun n'a été fourni en 2020 ou 2021, ou avoir répondu au questionnaire de santé sur leur espace licencié, ou avoir remis l'attestation questionnaire de santé à leur club avant la clôture des inscriptions. Tout joueur n'ayant pas préalablement transmis un de ces documents ne pourra participer à la compétition.

2. CATÉGORIES, CHAMP DE JOUEURS ET LIMITES D'INDEX

- U 16 Minimes Garçons = nés en 2006 & 2007 & ≤ 23.4
- U 16 Minimes Filles = nées en 2006 & 2007 & ≤ 26.4
- U 14 Benjamins Garçons = nés en 2008 & 2009 & ≤ 34.4
- U 14 Benjamins Filles = nées en 2008 & 2009 & ≤ 37.4
- U 12 Garçons = nés en 2010 et après & ≤ 43.8
- U 12 Filles = nées en 2010 et après & ≤ 46.8

Quotas par catégories : le champ total des joueurs et joueuses sera limité à 75 dont 30 garçons minimum, 9 filles minimum.

En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Si la catégorie d'âge ne possède pas de liste d'attente, le joueur pourra être remplacé par le premier joueur de la liste d'attente de n'importe quelle autre catégorie au choix du Comité de l'épreuve.

Nombre <u>maximum</u> de joueurs autorisé en incluant garçons & filles	Garçons : nombre <u>minimum</u> à prévoir dans le règlement	Filles : nombre <u>minimum</u> à prévoir dans le règlement
75	30	9
	U 16 Minimes 6	U 16 Minimes 3
	U 14 Benjamins 12	U 14 Benjamins 3
	U12 12	U12 3

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- Les joueurs U 16 Minimes et U 14 Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.
- Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Si le champ des joueurs est incomplet à la date de clôture des inscriptions, le club peut le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date. Cela signifie que le club peut compléter le champ en ajoutant des garçons et/ou des filles sans se préoccuper de la répartition prévue par catégorie. Néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

3. FORME DE JEU & MARQUES DE DÉPART

Forme de jeu :

Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour / Épreuve comptant pour le Mérite National Jeunes

1^{er} tour : **VENDREDI 21 JANVIER 2022** / 2^{ème} tour : **SAMEDI 22 JANVIER 2022**

Marques de départ :

- Plots Blancs : U 16 Minimes Garçons
- Plots Jaunes : U 14 Benjamins Garçons
- Plots Gris : U 12 Garçons
- Plots Bleus : U 16 Minimes Filles
- Plots Rouges : U 14 Benjamins Filles
- Plots Violets : U 12 Filles

Les distances de jeu sont adaptées en fonction de chaque catégorie d'âge et de sexe ; le terrain de Bassin Bleu ayant été paramétré aux normes « PARCOURS JEUNES » (3.6-4 Vademecum ffgolf) en Annexe.

4. TIRAGE DES DÉPARTS & CADENCE DE JEU

Le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve. Lors du 1er tour, le tirage devrait se faire par catégorie et par sexe en respectant l'ordre (croissant ou décroissant) des index. Lors du 2ème tour, le tirage des départs doit se faire par catégorie et par sexe dans l'ordre inverse des résultats. L'intervalle des départs sera normalement de 10 minutes.

5. CLASSEMENT & DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

- Classement en Brut uniquement, sur l'addition des 2 tours.
- En cas d'égalité pour la première place, le deuxième jour, dans les catégories Minimes, Benjamins et U 12 et pour chaque sexe, le départage se fera en Play-off trou par trou, sur les trous 1, 18, 17 et 18. En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement est établi en utilisant le départage sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

6. PRIX & REMISE DES PRIX

Prix :

Les deux premiers joueurs en brut et le premier en net par catégorie seront primés, garçons et filles séparément si le nombre de participants par série le permet. Le comité de l'épreuve se réserve le droit de regrouper deux séries pour la dotation en cas de participants insuffisants.

Remise des prix :

- Si les conditions sanitaires le permettent, la remise des prix aura lieu 45 min. après l'arrivée de la dernière partie le Samedi 22 Janvier.
- En cas d'absence, le lot sera conservé et remis ultérieurement au joueur primé (Prise de RDV avec l'Association Sportive).

7. INSCRIPTIONS ET DÉPARTS

Les inscriptions devront être faites via le formulaire d'inscription que vous trouverez sur le site internet du Golf du bassin Bleu ou sur le Facebook **avant le DIMANCHE 16 Janvier à 18h00**

Les **départs seront consultables** sur le site internet du Golf du Bassin Bleu dans la journée du **MARDI 18 JANVIER**

8. ENGAGEMENTS

Les frais d'engagement sont fixés à :

- **Abonné de l'École de Golf du Golf de Bassin Bleu = 5€**
- **Extérieur : 30 €**

Ils devront être réglés le 1^{er} jour de la compétition, avant le départ par chèque à l'ordre de l'ASGGB ou en Espèces

IMPORTANT : après le tirage des départs et leur affichage, les droits d'inscription sont dus. Un joueur ayant fait la partie de reconnaissance et se désistant sera redevable de son green fee au tarif public.

9. RECONNAISSANCE DU PARCOURS

Elle est incluse dans le droit d'inscription pour les non-membres et s'effectuera le **MERCREDI 19 JANVIER (sous réserve d'avoir déjà validé l'inscription)**. Départs uniquement **sur réservation à compter du 12 Janvier au 02.62.700.300.**

10. COMITÉ DE L'ÉPREUVE ET ARBITRAGE

Sa composition sera affichée au tableau officiel et sera composée au minimum d'un représentant de l'AS GBB, d'un représentant du corps arbitral, et d'un représentant de la LRGR.

**Commission Sportive
Association Sportive du Golf Club de Bassin Bleu**